

Ministère de la Communauté française

Administration générale de  
l'Enseignement et de la Recherche  
scientifique.

-----  
Direction générale de l'Enseignement  
non obligatoire et de la Recherche  
scientifique.

-----  
Service général de l'Enseignement de  
promotion sociale, de l'Enseignement  
secondaire artistique à horaire réduit  
et de l'Enseignement à distance

-----  
Direction de l'Enseignement de  
promotion sociale  
-----

1080 Bruxelles , le 23 Avr 2012  
Rue A. Lavallée, 1  
02 / 690.87.31

Monsieur Roberto GALLUCCIO  
Administrateur délégué  
CPEONS

rue des Minimes 87-89  
1000 BRUXELLES

Ref.: a) / Dossier pédagogique 4905

Objet : Dossiers pédagogiques de Régime 1

----- Unité de formation : FORMATION PREPARATOIRE A LA PRESENTATION DU PARCOURS  
FONCTIONNEL PROPOSE AUX EPREUVES DE SELECTION A LA FORMATION  
DE POLICE  
Classement : ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SUPERIEUR DE  
TRANSITION  
Code Référence : 920001U21C1  
Domaine : 903 Sciences appliquées:pédagogie,enseignement,formation...

Monsieur l'Administrateur délégué,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir en retour, avec accord provisoire, le dossier  
pédagogique relatif à l'unité de formation mentionnée sous rubrique.

Veillez agréer, Monsieur l'Administrateur délégué, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Directeur général adjoint,

  
François-Gérard Stolt

**ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE - REGIME 1**

**DOCUMENT 8 bis**

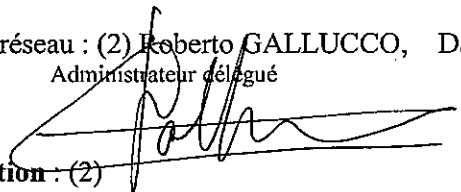
**DOSSIER PEDAGOGIQUE**

**UNITE DE FORMATION**

**1. La présente demande émane du réseau :**

- (1) Communauté française
- (1) Provincial et communal
- (1) Libre-confessionnel
- (1) Libre non-confessionnel

Identité du responsable pour le réseau : (2) Roberto GALLUCCO, Date et signature (2) : 13/3/2012  
Administrateur délégué



**2. Intitulé de l'unité de formation : (2)**

**FORMATION PREPARATOIRE A LA PRESENTATION DU PARCOURS FONCTIONNEL PROPOSE AUX EPREUVES DE SELECTION A LA FORMATION DE POLICE**

Code de L'UF(3): 9200010211	Domaine de formation(4): 903
-----------------------------	------------------------------

**3. Finalités de l'unité de formation :** Reprises en annexe n° 1 de...1.... page(s) (2)

**4. Capacités préalables requises :** Reprises en annexe n° 2 de...1.... page(s) (2)

**5. Classement de l'unité de formation :**

- (1) Enseignement secondaire de :
  - (1) transition
  - (1) inférieur
- (1) qualification
- (1) supérieur
- (1) Enseignement supérieur de type court
- (1) Enseignement supérieur de type long

Pour le classement de l'unité de formation de l'enseignement supérieur			
Proposition de classement (1)		Classement du Conseil supérieur (1)	
Technique	<input type="radio"/>	Technique	<input type="radio"/>
Economique	<input type="radio"/>	Economique	<input type="radio"/>
Paramédical	<input type="radio"/>	Paramédical	<input type="radio"/>
Social	<input type="radio"/>	Social	<input type="radio"/>
Pédagogique	<input type="radio"/>	Pédagogique	<input type="radio"/>
Agricole	<input type="radio"/>	Agricole	<input type="radio"/>

Date de l'accord du Conseil supérieur :

Signature du Président du Conseil supérieur :

**6. Caractère occupationnel :**  (1) oui  (1) non

**7. Constitution des groupes ou regroupement :** Repris en annexe n° 3 de...1...page(s) (2)

**8. Programme du (des) cours :** Repris en annexe n° 4 de...1... page(s) (2)

**9. Capacités terminales :** Reprises en annexe n° 6 de...1... page(s) (2)

**10. Chargé(s) de cours :** Repris en annexe n° 7 de...1...page(s) (2)

(1) Cocher la mention utile  
 (2) A compléter  
 (3) Réservé à l'Administration

Code de L'UF(3): 92 00 01 021 C1	Domaine de formation(4): 903
----------------------------------	------------------------------

**11. Horaire minimum de l'unité de formation :**

Dénomination du cours	Classement	Code U	Nombre de périodes
Méthodologie du développement de la condition physique générale et fonctionnelle	CT	B	4
Activités méthodologiques du développement et de l'évaluation de la condition physique générale et fonctionnelle	PP	L	28
<b>Part d'autonomie</b>		P	8
<b>Total des périodes</b>			<b>40</b>

**12. Réserve au Service d'inspection :**

a) Observation(s) de l' (des) Inspecteur(s) concerné(s) relative(s) au dossier pédagogique [annexe(s) éventuelle(s)] :

b) Décision de l'Inspecteur coordonnateur relative au dossier pédagogique :

ACCORD PROVISOIRE - PAS D'ACCORD

En cas de décision négative, motivation de cette dernière :

Date : 16.09.12

Signature :



J. LEONARD  
Inspecteur chargé de la  
coordination du service  
d'Inspection.

- (1) biffer la mention inutile  
(2) A compléter  
(3) Réserve à l'administration  
(4) Proposé par le réseau et avalisé par l'inspection

**COPIE CONFORME**



François - Gérard STOLZ  
Directeur général adjoint

**FORMATION PREPARATOIRE A LA PRESENTATION DU PARCOURS FONCTIONNEL  
PROPOSE AUX EPREUVES DE SELECTION A LA FORMATION DE POLICE**

**1. FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION**

**1.1. Finalités générales**

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991, cette unité de formation doit:

- ◆ concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire ;
- ◆ répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

**1.2. Finalités particulières**

L'unité de formation vise à permettre à l'étudiant d'évaluer ses capacités à atteindre la condition physique nécessaire pour présenter et réussir les épreuves de sélection à l'admission à la formation d'agent de police, d'inspecteur de police, de commissaire de police, en l'occurrence le parcours fonctionnel.

**FORMATION PREPARATOIRE A LA PRESENTATION DU PARCOURS FONCTIONNEL  
PROPOSE AUX EPREUVES DE SELECTION A LA FORMATION DE POLICE**

**2. CAPACITES PREALABLES REQUISES**

**2.1. Capacités**

- Comprendre un texte écrit (+/- 30 lignes) dans un langage usuel, par exemple en réalisant une synthèse écrite et/ou en répondant à des questions sur le fond;
- Emettre, de manière cohérente et structurée, un commentaire personnel à propos d'un texte;
- Etre capable de soutenir une marche alternée de course sur un laps de temps de 12 minutes.

**2.2. Titre pouvant en tenir lieu**

Certificat d'enseignement secondaire du deuxième degré (C2D) ou Certificat d'enseignement secondaire inférieur (CESI)

**FORMATION PREPARATOIRE A LA PRESENTATION DU PARCOURS FONCTIONNEL  
PROPOSE AUX EPREUVES DE SELECTION A LA FORMATION DE POLICE**

**3. CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENT**

En « FORMATION PREPARATOIRE A LA PRESENTATION DU PARCOURS FONCTIONNEL PROPOSE AUX EPREUVES DE SELECTION A LA FORMATION DE POLICE», il est conseillé de ne pas travailler avec des groupes de plus de 20 étudiants.

**FORMATION PREPARATOIRE A LA PRESENTATION DU PARCOURS FONCTIONNEL  
PROPOSE AUX EPREUVES DE SELECTION A LA FORMATION DE POLICE**

**4. PROGRAMME**

L'étudiant sera capable:

*au départ de situations directement liées à l'épreuve du parcours fonctionnel,*

en Méthodologie du développement de la condition physique générale et fonctionnelle,

- ◆ de décrire et comprendre les objectifs, les exigences, les modalités de passation des épreuves de sélection police prévues dans le parcours fonctionnel proposé à l'épreuve physique;
- ◆ d'identifier les risques, les mesures de sécurité et d'hygiène corporelle nécessaires à la réalisation des exercices physiques d'entraînement à la réalisation du parcours fonctionnel;
- ◆ d'expliquer la méthodologie de développement et d'entraînement de la condition physique générale et de la condition physique fonctionnelle;

en Activités méthodologiques du développement et de l'évaluation de la condition physique générale et fonctionnelle,

- ◆ d'évaluer son niveau de condition physique, notamment par les modalités du test de Cooper
- ◆ établir un plan méthodologique de développement et d'entraînement de sa condition physique générale et de sa condition physique fonctionnelle;
- ◆ d'exécuter des activités:
  - de renforcement musculaire couplé aux principes d'entraînement de la souplesse musculaire,
  - d'endurance,
  - d'entraînement fonctionnel couplé à l'entraînement de la robustesse physique,
  - d'entraînement à la souplesse,
  - de vitesse,

adéquates par rapport à son évaluation.

**FORMATION PREPARATOIRE A LA PRESENTATION DU PARCOURS FONCTIONNEL  
PROPOSE AUX EPREUVES DE SELECTION A LA FORMATION DE POLICE**

**5. CAPACITES TERMINALES**

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable :

- ◆ d'élaborer, expliquer et exécuter un plan de développement et d'entraînement afin de remédier aux faiblesses et/ou de maintenir une condition physique nécessaire à la fonction d'agent de police, d'inspecteur de police, de commissaire de police.

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants :

- ◆ la capacité d'évaluer son niveau de condition physique
- ◆ la capacité à établir des liens entre les références théoriques et les techniques d'exercices d'entraînement général et d'entraînement fonctionnel,
- ◆ la capacité à réaliser l'entraînement,



**FORMATION PREPARATOIRE A LA PRESENTATION DU PARCOURS FONCTIONNEL  
PROPOSE AUX EPREUVES DE SELECTION A LA FORMATION DE POLICE**

**6. CHARGE(S) DE COURS**

Le chargé de cours sera un enseignant ou un expert.

L'expert devra justifier de compétences particulières issues d'une expérience professionnelle actualisée en relation avec le programme du présent dossier pédagogique.